

Char te du Groupe Arcade -VYV

Adoptée le 16 avril 2021 par le Conseil d'Administration du Groupe Arcade-VYV SA, cette charte a pour objectifs le partage de sa raison d'être, de son identité, de ses valeurs et principes de gouvernance, sur lesquels reposent son utilité sociale et sa performance globale. Elle vise à renforcer la notoriété et l'attractivité du Groupe, ainsi que la mobilisation des équipes, des dirigeants, des parties prenantes autour de l'ambition partagée du Groupe. Par son adhésion à cette Charte, chaque entité affirme partager les valeurs et principes de gouvernance du Groupe Arcade-VYV, reconnaît une convergence entre ses intérêts propres et ceux du Groupe, apporte sa contribution à la réussite du Groupe et à celles des autres entités.

LA CHARTE

Forts de la conviction qu'on peut « Améliorer la vie par l'habitat », le Groupe Arcade, bailleur social de compétence nationale créé dans les années 80, et le Groupe VYV, groupe mutualiste intervenant dans les domaines de l'assurance, de la santé et de la prévoyance, se sont rapprochés en janvier 2019 pour associer les expertises de l'habitat et de la santé afin de construire un modèle unique d'habitat au service du mieux-vivre et du « **logement déterminant de santé** ».



La nouvelle entité, le Groupe Arcade-VYV, généraliste de l'habitat implanté sur le territoire national à travers ses multiples entités ancrées localement, exerce sur l'ensemble des activités du logement et des services associés, en qualité de bailleur social, promoteur, aménageur, gestionnaire d'habitats spécifiques, syndic de copropriétés, animateur de services d'accompagnement des habitants. Il est le pilier logement et habitat social du Groupe VYV.

Ce nouveau modèle permet au Groupe Arcade-VYV d'affirmer sa mission d'intérêt général au bénéfice du logement pour tous, de contribuer au développement des territoires et des acteurs locaux, de répondre aux défis économiques et sociétaux, d'accompagner les habitants tout au long de leur parcours de vie. Mettant sa performance économique au service de sa contribution sociale et sociétale, le Groupe se positionne

comme un acteur innovant de l'habitat et du « logement santé », et un acteur engagé de l'Économie Sociale et Solidaire, tant au plan national que territorial.

Le Groupe Arcade-VYV propose aux entités membres un cadre de coopération qui s'appuie sur :

- une raison d'être, des valeurs, des principes de gouvernance, de coopération, de solidarité, décrits dans la présente Charte, qui fondent son ambition,
- des orientations stratégiques communes,
- des règles de fonctionnement et des moyens partagés.

Les conventions signées entre le Groupe Arcade-VYV et les entités définissent les modalités spécifiques d'application.

LA RAISON D'ÊTRE DU GROUPE

Pour ancrer son ambition et son positionnement, et s'inspirant des principes des « sociétés à mission », le Groupe affirme sa « Raison d'être » : Améliorer la vie par l'habitat, en étant un partenaire de référence des territoires, contributeur du développement durable des territoires et du bien vivre des habitants, par une offre adaptée et accessible de produits et de services concourant au « logement santé ».

Face à des enjeux sociétaux majeurs, dans un environnement incertain, complexe et en perpétuelle évolution, le Groupe Arcade-VYV veut être un opérateur puissant au service du mieux vivre, du prendre soin et de l'utilité sociale; il veut apporter une réponse globale, contribuer à la cohésion sociale et au développement durable des territoires et de la Société, fort d'une triple conviction que :

- **le logement et la santé sont indissociables.** Il est un déterminant de la santé et du bien vivre ensemble, un levier d'inclusion et d'émancipation sociale et professionnelle, un déterminant pour la maîtrise du pouvoir d'achat. Le maintien et la production d'une offre d'hébergement et de logement à coût abordable dans un cadre de vie sécurisant influent sur la santé et les chances d'épanouissement des habitants;
- **l'habitat doit être innovant** et proposer une large palette de services, d'équipements répondant aux besoins spécifiques des habitants;
- **la priorité est donnée à l'humain** afin de répondre aux besoins des habitants, résidents, locataires, bénéficiaires, accédants, clients, sociétaires, mais aussi des salariés, dirigeants, administrateurs, partenaires, en proximité, en tenant compte des spécificités des territoires, et dans le respect de la parité et de la diversité.

En promouvant le concept de « logement santé », le Groupe souhaite permettre aux habitants de bénéficier d'une expérience de vie :

- **saine** en proposant un logement qui allie haute qualité sanitaire du bâti et services de santé;
- **désirable**, s'appuyant sur des logements pour tous et chacun, adaptables aux parcours de vie, et sur un cadre propice au lien social et à la solidarité, recourant à des innovations sociales et technologiques au service du mieux vivre;
- **résiliente** en proposant des logements qui favorisent le lien à la nature et s'appuyant sur la mobilisation collective, afin de répondre et s'adapter aux dérèglements climatiques comme aux chocs sanitaires

La raison d'être du Groupe est déclinée en orientations stratégiques partagées et en objectifs clefs.

À travers sa « Raison d'être », le Groupe Arcade-VYV affirme sa vision, son positionnement, son ambition, le sens qu'il souhaite donner à sa stratégie et à ses actions. Cette raison d'être constitue ainsi le socle pour la réflexion et les décisions stratégiques, pour le fonctionnement opérationnel du Groupe et de l'ensemble des entités membres.

LE " CARE ", SOCLE DE VALEURS

Fondé sur un modèle original, le Groupe se veut le garant d'une approche humaniste du logement, qui place l'humain au cœur de ses enjeux, dans ses finalités comme dans ses relations avec ses équipes et ses parties prenantes. Il puise sa force dans sa structure actionnariale, les gouvernances locales des entités et ses principes fondamentaux, dans l'intelligence collective et la coopération entre ses membres et avec ses partenaires, dans une forte culture d'innovation, dans l'éthique et la responsabilité de chacun, dans les principes de la responsabilité sociétale et la contribution au développement durable de la Société.



UN MODE D'ORGANISATION ALTERNATIF

Pour mettre en œuvre sa vision et garder son indépendance, le Groupe s'appuie sur un actionnariat français diversifié qui unit des acteurs majeurs du logement, de la santé, de l'Économie Sociale et Solidaire, qui valorise l'actionnariat salarié via Habitat Développement et le FCPE Arcade Gestion.

Habitat Développement et le Groupe VYV co-gouvernent le Groupe. La Croix Rouge Française, le Crédit Agricole, la Caisse des Dépôts et Consignations viennent conforter ce dispositif actionnarial et accompagner le développement du Groupe.

Pour accomplir sa mission et mettre en œuvre sa stratégie, le Groupe fait du « CARE » son socle de valeurs :

- **Confiance**: nécessaire à la construction de coopérations dans la durée, la confiance résulte d'une véritable démarche d'écoute, de respect mutuel, de transparence, de respect des données confiées et des engagements pris. Elle prend sa source dans la structure de son actionnariat et les principes d'animation du Groupe. Mettre l'Humain au cœur des projets du Groupe, c'est d'abord créer les conditions de la confiance.
- **Audace**: le goût d'entreprendre, d'innover, d'oser, façonne l'esprit pionnier du Groupe et sa recherche constante de voies nouvelles pour répondre et contribuer aux enjeux sociétaux. L'audace, c'est encourager, impulser et créer les conditions pour le développement de l'innovation dans l'ensemble des métiers du Groupe. Mettre l'humain au cœur des projets du Groupe, c'est savoir anticiper et innover, c'est répondre avec audace aux enjeux de société.
- **Respect**: le respect, au cœur de l'éthique, est ce qui fait société. Mettre l'Humain au cœur des projets du Groupe, c'est respecter les équipes, respecter les habitants pour favoriser le vivre ensemble, respecter nos partenaires pour créer de la confiance et des coopérations, respecter notre environnement pour préserver une société durable.
- **Engagement**: la responsabilité de l'entreprise, au-delà de son ambition et de ses intentions, se mesure par ses actions, par ses résultats, par sa contribution à la Société, par l'engagement et la solidarité de chacune de ses entités. A ce titre, l'actionnariat salarié constitue un levier d'engagement des collaborateurs dans les entreprises et pour le Groupe. Mettre l'Humain au cœur des projets du Groupe, c'est s'engager, collectivement et individuellement, au service du bien-être de chacun, dans la durée.

En appui de ses valeurs, le Groupe met l'éthique au cœur de ses activités, de ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes. La charte de déontologie du Groupe Arcade-VYV explicite les principes éthiques du Groupe.

Enfin, en réponse aux attentes sociétales et aux enjeux sociaux, le Groupe intègre pleinement les principes de la Responsabilité Sociétale qui s'imposent aux entreprises désireuses de contribuer au bien-être des personnes et au développement durable de la Société.

Dans ce contexte, le Groupe propose un mode d'organisation alternatif reposant sur des fonctions Groupe mutualisées et sur des entreprises avec des gouvernances locales partageant des valeurs communes, autonomes, ancrées localement, soucieuses d'apporter, par leur proximité et dans le dialogue avec les parties prenantes, des réponses rapides et pertinentes, adaptées aux besoins spécifiques des territoires et des habitants. Chaque entité a la responsabilité d'élaborer son propre projet stratégique, en cohérence avec les orientations stratégiques et la Charte du Groupe.

Ce mode d'organisation et de gouvernance, fondé sur l'agilité, la responsabilité, la coopération entre les sociétés, renforce la performance globale du Groupe, sa capacité à innover, au bénéfice de tous.

LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE DU GROUPE

Le Groupe, est constitué de multiples sociétés, ayant une existence juridique propre, mais unies entre elles par des liens actionnaires et contractuels en vertu desquels, l'une d'entre elles, la SA Groupe Arcade-VYV exerce une influence sur l'ensemble. Elle assure l'animation de l'ensemble dans le respect de règles communes, garantissant la protection des actionnaires, des salariés, des parties prenantes, la sécurité et l'image du collectif et gère les participations qu'elle détient directement ou indirectement dans les différentes entités du groupe.

L'adhésion au Groupe impose un socle de droits et devoirs mutuels:

- le Groupe s'engage à privilégier l'autonomie des entités, à favoriser la performance des entités, à déployer une stratégie co-construite et à garantir l'image et la sécurité collectives,
- les entités s'engagent à respecter leur mission, à donner au Groupe les moyens pour assurer ses missions, à favoriser la fertilisation croisée, et à avoir un comportement responsable garant de leur image et de la sécurité collective.

Cette notion d'intérêts convergents impose une éthique comportementale de chaque entité, une transparence dans les relations et les informations fournies, ainsi qu'une attention permanente pour se prémunir contre tout ce qui serait de nature à altérer l'activité ou ternir l'image de chacune des entités et donc du Groupe Arcade-VYV.

La gouvernance du Groupe repose ainsi sur quatre principes:

- Proximité et ancrage territorial: Le Groupe s'appuie sur des entités ancrées dans leurs territoires, proches des habitants, des acteurs et responsables locaux. Avec des entités inscrites dans la durée, disposant de centres de décision localement forts, matérialisé par des dirigeants mandataires sociaux et des conseils d'administration ouverts aux principales parties prenantes. Cette organisation, permet de renforcer l'écoute et le dialogue avec les acteurs locaux, la compréhension des enjeux des territoires, et la réactivité et la capacité d'anticipation. Elle vise à apporter une réponse adaptée et ambitieuse aux enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques des territoires, permettant aux entités d'exercer de manière pérenne et efficace leur mission d'intérêt général.

- Performance globale et maîtrise des risques: Chaque entité s'engage dans une démarche d'amélioration continue de sa propre performance globale et de celle du Groupe. Cet engagement répond à l'exigence d'optimisation des moyens pour satisfaire le besoin de cohésion sociale et de développement durable des territoires, aux attentes de logements, de qualité de services et d'accompagnement social des territoires et des habitants. Cet engagement nécessite que chaque entité maîtrise ses propres risques et contribue à la maîtrise des risques du Groupe et des autres entités, dans une approche de responsabilité partagée et d'intérêt commun.
- Autonomie et responsabilité des entités. L'organisation du Groupe repose sur des fonctions partagées et sur des sociétés autonomes dotées des moyens pour assurer leur fonctionnement dans leurs territoires. Cette organisation est fondée sur un principe fondateur d'entités dotées de conseils d'administration responsables de l'efficacité de leur stratégie et de leurs actions dans leurs territoires. Symétriquement, chaque entité s'engage à contribuer à la cohésion et à la force collective du Groupe. Cette organisation vise à favoriser la réactivité et l'agilité par la proximité et l'autonomie, la performance globale par la responsabilité de chaque entité et la solidarité collective, l'innovation par l'expérimentation et le partage d'expérience.
- Intelligence collective et coopération. Les principes de coopération et de participation fondent la gouvernance du Groupe et structurent son organisation. Les entités apportent leur contribution aux dispositifs d'intelligence collective et de coopération. Ces dispositifs contribuent à la performance globale et à la pérennité du Groupe et des entités par le dialogue, la concertation, la coopération renforcés entre les entités et avec les acteurs des territoires, par le développement de l'innovation participative, par la mutualisation des moyens et la coordination des actions, par une meilleure anticipation des enjeux de société, par l'expérimentation, par le partage et la capitalisation des compétences et des expériences.

Les administrateurs, les dirigeants des entités et des instances Groupe, intègrent la Charte du Groupe, ses valeurs et principes de gouvernance, dans leurs pratiques professionnelles, les partagent avec les équipes et partenaires du Groupe.

Groupe Arcade-VYV

59 rue de Provence - 75009 Paris

Tél. : 01 49 95 37 37

groupearcadevyv.fr

